

COMPARATIF DE MESURES EMBLEMATIQUES DU PARTI SOCIALISTE, DE L'UMP ET DES VERTS – MUNICIPALES PARIS 2008

THEMATIQUE	PARTI SOCIALISTE – DELANOË	UMP – PANAFIEU	MODEM - SARNEZ	LES VERTS - BAUPIN
ENVIRONNEMENT TRANSPORTS ET URBANISME	<p>petite ceinture transformée en « coulée verte ».</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en valeur de la Seine : reconquête progressive des voies sur berges. <p>mise en place progressive d'un péage pour les poids lourds, proportionnel à la distance parcourue sur le réseau routier francilien ainsi qu'au niveau de pollution des véhicules.</p>	<p>La valorisation des bords de Seine (traitement des voies sur berge) avec un projet municipal impliquant plus de compétences de la ville dans l'aménagement des berges.</p> <p>Interdire dans Paris l'accès des véhicules lourds très polluants</p> <p>Création de 3 éco-quartiers (Bercy-Poniatowski, Paris Nord-est, Batignolles)</p>	<p>- Aménager une « Coulée verte » en rocade autour de Paris avec une promenade piétonnière et cyclable en surface des terrains de la Petite Ceinture.</p> <p>- Aménager une promenade continue le long des berges de la Seine. Paris doit reconquérir et se réappropriier les rives de la Seine afin d'offrir aux Parisiens une véritable « coulée bleue » au coeur de la capitale.</p> <ul style="list-style-type: none"> Interdire l'accès aux véhicules les plus polluants. Réalisation d'éco-quartiers exemplaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Aménager la petite ceinture ferroviaire Coulée verte pour remplacer les voies sur berge <p>Dissuader la circulation voitures les plus polluantes. Mettre en place un dispositif de péage sur les autoroutes.</p> <p>développer plusieurs éco-quartiers à Paris, en priorité sur les nouveaux secteurs d'aménagement.</p>

<p>ENVIRONNEMENT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre le bruit : 4 projets prioritaires de couverture du périphérique (entre la porte de la Chapelle et celle d'Aubervilliers, Porte de Montreuil, Portes d'Ivry et de Vanves, Porte des Ternes/Porte de Champerret). 	<ul style="list-style-type: none"> • Accélération des couvertures de périphérique (Ternes-Champerret, La Chapelle, Porte de Vincennes, Ivry-Choisy) et des tranchées ferroviaires. 	<p>Favoriser la continuité urbaine entre Paris et la banlieue, en recouvrant le boulevard périphérique sur les portions enterrées, soit près de 50% de sa surface. Créer une continuité territoriale entre Paris et la banlieue en créant de nouveaux quartiers recouvrant le périph aux grandes portes de Paris.</p>	<p>Transformer le boulevard périphérique en boulevard urbain.</p>
<p>TRANSPORTS</p> <p>ET</p> <p>URBANISME</p>	<p>Dès 2012, la prolongation du tramway que nous avons lancée l'amènera jusqu'à la Porte de la Chapelle (18e). Et notre objectif est bien de pousser cette extension jusqu'à la porte d'Asnières (17e)</p> <p>débat nécessaire sur les plafonds de hauteur et la densité. Pourquoi ne pas monter jusqu'à un peu plus de 15 étages pour du logement, voire beaucoup plus haut, à titre exceptionnel, aux abords du périphérique, pour des équipements publics et de l'emploi?</p>		<p>- Prolonger le Tramway des Maréchaux jusqu'à Porte de Clignancourt dans un premier temps puis jusqu'à Porte d'Asnières dans un second temps.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude création d'une ligne 15 de métro pour relier les gares parisiennes. <p>Réfléchir sur la possibilité ponctuelle de dépasser la hauteur de 37 m pour certains équipements publics et culturels en concertation avec les habitants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'extension du tramway des maréchaux jusque porte d'Asnières. <p>Engager le tramway des gares.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donner la préférence aux logements sociaux plutôt qu'aux tours.

<p>ENVIRONNEMENT</p> <p>TRANSPORTS</p> <p>ET</p> <p>URBANISME</p>	<p>Délégation de service public Autolib qui, dès 2009, permettra de proposer aux usagers au minimum 2 000 voitures propres (électriques ou hybrides) en libre service.</p> <p>mettre en service un véritable métro fluvial sur la Seine, accessible selon les mêmes modalités que les autres modes de transports collectifs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite. Objectif 2014 : mise en accessibilité des lignes de bus et des principales stations de métro. <p>La mise en place d' « Auto-lib » : véhicules propres en libre service (2500 véhicules, soit une station tous les 300 m)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien à la ligne ferroviaire Charles-de-Gaule Express. 	<p>Accélérer la rénovation de l'ensemble du réseau en privilégiant l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et le confort de voyageurs (généralisation de la ventilation réfrigérée, efforts sur la propreté des stations...).</p> <p>- Lancer une offre de scooters électriques, comparable dans ses modalités de fonctionnement à l'offre Vélib'</p> <p>- Oxygéner le coeur d'agglomération en rendant les arrondissements centraux semi-piétons le week-end pour commencer.</p> <p>Réaliser la liaison express vers Villepinte et Roissy Charles de Gaulle (projet CDG Express) sous réserve de garanties apportées sur la protection de la qualité de vie des habitants des quartiers traversés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Intensifier les aménagements d'accessibilité et de confort notamment en matière de mobilité des personnes handicapées et personnes âgées. <p>Un Cœur d'agglomération Vert, apaisé et convivial à la hauteur des grandes capitales européennes.</p> <p>. Créer une ligne fluviale sur la Seine.</p>

<p>SANTE</p>	<p>Bio cantines : 30% minimum de bio dans composition des repas.</p> <p>Réduire les inégalités d'accès aux soins en favorisant l'installation des modes d'exercice nouveau (regroupement des professionnels de santé, locaux adaptés au handicap, installation concomitante de paramédicaux).</p>		<p>Politique de coordination de tous les acteurs de santé.</p>	<p>Promotion alimentation saine : soutien filières bio, création « carte fruits et légumes 40€ », points de distribution de fruits, légumes sur lieux de travail, ateliers alimentation en milieu scolaire.</p> <p>Créer des maisons de santé Ecouter les souffrances : développer lieux d'accueil et d'écoute.</p>
<p>LUTTE CONTRE LA PRECARITE</p>	<p>• Création d'un centre de ressources sur les droits des femmes.</p> <p>Ouverture de nouveaux foyers de l'enfance dans Paris intra-muros et modernisation des centres d'accueil d'urgence</p>			<p>• Lutter contre les violences faites aux femmes. Aides aux assocs, campagne d'information, augmenter les places d'hébergement...</p> <p>• Intensifier politique en direction des mineurs. Création de lieux d'accueil pour mineurs déscolarisés à la rue ou en errance dans des logements passerelles.</p>

<p>LUTTE CONTRE LA PRECARITE</p>	<p>Création de 1 500 nouvelles places d'hébergement de qualité, dans le respect de l'intimité, de la liberté et de la sécurité des usagers : centres d'urgence, de stabilisation, maison relais, CHRS, logements d'insertion, et nous poursuivrons la rénovation des centres vétustes....</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation de 3 foyers de travailleurs migrants par an. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre la grande pauvreté : ouverture des restaurants administratifs de la ville en cas de grand froid. 	<p>Créer une Maison des sans abri ouverte 24h/24 par arrondissement, pour regrouper l'ensemble des services pour les sans abri sur un seul lieu (studettes avec douche, laverie, café associatif, point internet, etc) avec une stabilisation et réinsertion des sans domicile fixe en augmentant de 1 000 places le nombre de logement d'urgence et de 2 000 places de stabilisation.</p>	<p>Développer les consignes à bagages gratuites. Créer dans chaque arrondissement 2 à 3 lieux de vie (40/60 chambres individuelles, 24h/24).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Revenu Parisien Universel. Garantie d'un revenu mensuel minimum pour préserver l'autonomie. • Gratuité transports en commun pour les plus pauvres.
<p>LOGEMENT</p>	<p>Paris financera 40 000 logements sociaux supplémentaires, selon la répartition suivante: un tiers de constructions neuves, un tiers de logements remis à neufs dans le cadre de la résorption de l'habitat insalubre et un tiers issus d'immeubles totalement ou partiellement vacants et situés dans les arrondissements déficitaires en logements sociaux.</p>	<p>Relance offre de logements : 42.000 logts suppl en 6 ans dont 24.000 neufs</p>	<p>Augmenter le nombre de logements sociaux. Soit 6000 logements par an. Objectif : 20% en 2020.</p>	<p>Produire 9000 logements sociaux par an. Objectif 2014 : 20% de logements sociaux en respect de la loi.</p>

<p style="text-align: center;">LOGEMENT</p>	<p>4 000 logements étudiants sur la mandature, Pour les jeunes travailleurs, création de 3 000 nouvelles places en foyers</p>	<p>6.000 logements réservés étudiants.</p> <p>Suppression du domaine privé de la ville, classement de ces logements en logements sociaux ou intermédiaires.</p>	<p>création de 6000 logements pour étudiants</p> <p>Utiliser le droit de préemption de la ville pour augmenter le logement social.</p>	<p>Création de 3000 places en résidences universitaires, 1000 places en foyers de jeunes travailleurs. Développer chambres chez l'habitant et duos jeune adulte/personne âgée isolée.</p> <p>Appliquer la loi de réquisition des appartements vides.</p>
	<p>En trois ans, résorption de l'habitat insalubre.</p>	<p>Eradication logement insalubre par réquisition si nécessaire. (700 immeubles).</p> <p>Gratuité du diagnostic énergétique et prise en charge des travaux préconisés à hauteur de 30%.</p>	<p>Eliminer progressivement les logements insalubres.</p> <p>Augmenter les normes environnementales de construction.</p>	<p>Généraliser l'éco-construction. Intégrer dans tous les programmes de construction, comme de rénovation de l'habitat ancien, deux impératifs : le développement des énergies renouvelables et la réduction des consommations énergétiques et émissions de gaz à effet de serre.</p>

<p>ECONOMIE</p>	<p>À la fin de la mandature, Paris disposera de 100 000m² de pépinière et d'incubateurs pouvant accueillir les créateurs d'entreprises innovantes dans toutes les spécialités, avec une attention particulière pour les activités liées au développement durable,</p> <p>politique de préemption de locaux commerciaux pour y implanter des commerces et artisans de proximité.</p>	<p>Construction sur 6 ans de 500.000m² de surfaces destinées aux bureaux, à l'artisanat, aux locaux commerciaux et aux pépinières d'entreprises.</p> <p>Maintien du commerce de proximité. Exonération de la TP sur 3 ans en cas de transmission sans changement d'activité. Lutte contre la mono activité.</p> <p>Personnes handicapées : Respect par la ville de l'obligation légale d'embauche de TH (6%) dans son personnel.</p>	<p>Création de pépinières d'entreprises au sein des quartiers avec partenariat entreprises privées. Ville Paris devra être exemplaire en recrutant ses agents provenant des quartiers prioritaires en pol de la ville. Créer ou affecter des bâtiments pour des nouvelles filières professionnalisantes dans environnement, déve durable et services d'aide à la personne.</p> <p>Définition d'un plan d'action globale de développement du commerce de proximité. Mise en place d'une politique de préemption pour favoriser le maintien de l'artisanat et commerces dans quartiers.</p>	<p>Créer 25.000 emplois dans les éco-filières (conversion des bâtiments aux énergies renouvelables, auto-partage, recyclage...).</p> <p>Soutenir les commerces de proximité. Aides aux AMAP, aides aux agriculteurs à l'acquisition de terres agricoles en IDF.</p> <p>Elargir l'accès à l'emploi et formation des personnes handicapées. Promotion de leur intégration dans structures de formation. Intégrer clause dans marchés de la ville favorisant l'emploi des TH en milieu ordinaire.</p>

<p>VIVRE ENSEMBLE</p>	<p>Création de 4 500 nouvelles places de crèches d'ici 2014 en veillant à leur juste répartition entre les différents quartiers de Paris.</p> <p>Réalisation de 2 200 nouvelles places en maisons de retraite médicalisées. Amplification des dispositifs de soutien à domicile (adaptation des appartements, accueil de jour, accueil temporaire)</p> <p>lutter sans relâche contre l'homophobie dans la cité. En synergie avec le monde associatif, actions préventives dans les lycées et collèges parisiens, dédiées aux adolescents homosexuels.</p>	<p>Relance de création de crèches et halte-garderies (crèches associatives, crèches d'entreprises et les micro-crèches).</p> <p>Personnes âgées : favoriser le maintien à domicile avec mise en place d'un statut d'aidants familiaux et développer le nombre d'infirmières à domicile. Plan de rénovation des résidences. Création de 3000 lits supplémentaires dans établissements pour personnes âgées dépendantes.</p> <p>Signature de la charte de la diversité garantissant un accès égal aux emplois de la Ville à toutes les populations, quelle que soit leur origine.</p>	<p>Création de micro-crèches en appartement : 4000 places. Création de 4000 places également en crèches collectives.</p> <p>créer 2 500 nouvelles places d'ici la fin de la mandature. Favoriser résolument le choix de vie des personnes âgées : aide au soutien à domicile ou maison de retraite sans pour autant revenir sur l'engagement du schéma gérontologique.</p> <p>Créer un observatoire des discriminations, en liaison avec la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'égalité des chances (HALDE).</p>	<p>Création de places dans crèches collectives, familiales ou au domicile des assistantes maternelles salariées de la ville de Paris.</p> <p>Développer aide à domicile pour personnes âgées et améliorer le fonctionnement des maisons de retraite.</p> <p>Renforcer la lutte contre les discriminations. Accroître soutien aux assoc. Créer une autorité indépendante de lutte contre les discriminations.</p>

<p>CULTURE</p>	<p>Développer la politique de création d'ateliers.</p> <p>Création d'un nouvel événement célébrant chaque année le Paris littéraire, dans une Fête des Mots</p> <p>création d'un «pass culture» pour les 10-15 ans, visant à susciter la rencontre avec l'art,</p>	<p>Multiplier les lieux de « fabrique » destinés aux créateurs.</p> <p>Créer 5 concerts sur grandes places.et faire de la rue un lieu d'expo et de création.</p> <p>Création « pass-jeunesse » avec accès aux transports, loisirs, lieux culturels et sportifs.</p>	<p>Créer des résidences d'artistes destinées à accueillir de jeunes créateurs.</p> <p>Créer une fête du théâtre à Paris avec des représentations publiques d'amateurs et professionnels.</p>	<p>Implanter des espaces de création partagés, des équipements de style « ruche » création de coopératives de production et de diffusion et construction et réaménagement d'ateliers d'artistes dédiés à un nombre élargi de disciplines.</p> <p>Créer une fête des arts de la rue.</p> <p>Lancer une carte culture pour les jeunes et les étudiants, des chômeurs et des précaires</p> <p>Augmenter le budget de la culture et réorienter sa répartition pour que, à l'instar des grandes villes, il représente au moins 10% de budget de la ville.</p> <p>Faire de Paris une capitale du « libre ». logiciels libres...</p>
<p>DEMOCRATIE ET CITOYENNETE</p>	<p>Doter les conseils de quartier de crédits d'études et d'investissements et les associer à la définition des priorités d'investissements localisés.</p>	<p>Mise en place de 3 conseils pour orienter la politique municipale.</p>	<p>Découper les périmètres des conseils consultatifs de quartier entre plusieurs quartiers pour se faire rencontrer les gens.</p>	<p>Donner plus de moyens aux conseils de quartier en délivrant des « enveloppes de quartiers ».</p>

<p>DEMOCRATIE ET CITOYENNETE</p>	<p>Amplification des pouvoirs vers les mairies d'arrondissement pour les sujets appelant une réponse de proximité.</p> <p>Création d'un droit de pétition pour les Parisiens : pétition signée par 5% conduira à l'inscription d'un sujet à l'ODJ du conseil d'arrondissement ou conseil de Paris.</p>	<p>Confier aux Maires d'arrondissement de nouvelles responsabilités dans les domaines de la propreté, tranquillité des quartiers et espaces verts, attribution de subventions aux assoc locales et aide aux victimes.</p> <p>Election du Maire au suffrage universel direct.</p>	<p>Accroître les compétences des mairies d'arrondissement, d'une part en leur donnant le budget nécessaire à l'exercice de leurs compétences actuelles, d'autre part en leur déléguant de nouvelles compétences de proximité, à commencer par une expérimentation sur les services de propreté.</p> <p>Favoriser le pluralisme en nommant des adjoints au maire de Paris qui représentent l'ensemble des sensibilités des habitants de Paris.</p>	<p>Elaborer budget participatif. Les instances de participation seront associées à l'élaboration de ces budgets.</p>
<p>SPORT</p>	<p>Déconcentrer des moyens vers les arrondissements pour renforcer pratique de proximité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une fondation du sport parisien ouverte aux entreprises pour aider les clubs. <p>Amplifier effort de construction et rénovation piscines, gymnases, terrains sportifs de proximité.</p>	<p>Adapter les horaires des équipements culturels et sportifs (7h30 à 22h)</p> <p>Création de 5 piscines, 3 terrains de grands jeux et 10 gymnases.</p>	<p>Étendre les horaires d'ouverture des installations sportives, notamment en soirée mais aussi pendant le week-end et les vacances.</p> <p>Création d'une carte « Paris sport » pour permettre l'accès à certaines infrastructures</p> <p>Mise en œuvre d'un plan de rattrapage des équipements sportifs dans arrdts moins bien dotés.</p>	<p>Développer des équipements de proximité, favoriser l'accès des équipements par des horaires d'ouverture élargis pour les scolaires, les associations et les particuliers.</p> <p>Soutien aux associations et aux événements favorisant le sport pour tous.</p> <p>créer des bases de loisirs permanentes dans les deux bois parisiens (bassins, pistes cyclables et de rollers, terrains de foot ...).</p>

<p>SCOLARITE</p>	<p>rééquilibrage préalable et concerté de l'offre des options des établissements, condition indispensable à l'éradication des ghettos scolaires</p> <p>Construction de 5 collèges et 14 écoles supplémentaires.</p>	<p>Mise en place d'un soutien scolaire et d'études dirigées entre 16h30 et 18h30.</p>	<p>Instaurer des classes d'excellence dans tous les établissements de la capitale</p> <p>Revoir les secteurs scolaires afin de garantir un réel brassage social.</p> <p>Construire de nouveaux établissements scolaires en fonction de l'évolution démographique des arrondissements</p>	
<p>SECURITE</p>	<p>Développer la vidéosurveillance dans les lieux les plus fréquentés.</p> <p>Doubler le dispositif de correspondants de nuit (missions de médiation, d'accompagnement et de veille sociale).</p>	<p>Vidéo-tranquillité aux abords des écoles et des lieux publics.</p> <p>Création d'une force urbaine de proximité de 3000 agents sous la responsabilité de l'autorité du Maire et chargé de la sécurité des bâtiments publics, du stationnement, de la surveillance des immeubles sociaux.</p>	<p>Développer la vidéosurveillance dans les transports en commun et sites sensibles.</p> <p>Développer par la Préfecture, une police de quartier chargée de l'ilotage.</p>	<p>Refuser la vidéosurveillance</p> <p>Doubler les effectifs d'éducateurs spécialisés à Paris. La prévention spécialisée constitue un mode d'action éducative en direction des jeunes en voie de marginalisation ou déjà marginalisés</p>

<p>SECURITE</p>	<p>Proposer aux bailleurs sociaux de créer un service d'agents de médiation de jour.</p> <p>Etendre la surveillance des sorties d'écoles.</p>	<p>Création dans chaque arrondissement d'un point d'aide aux victimes ouvert 24h/24.</p>	<p>Créer une maison de prévention et de la médiation dans chaque arrdt, destinée à accueillir les populations fragiles, menacées</p> <p>Permettre aux membres des associations de parents d'élèves de participer à l'action menée par les agents de la ville ou de la préfecture de police aux abords des établissements scolaires aux principales heures d'entrée et de sortie des élèves</p>	<p>Renforcer les équipes de correspondants de nuit déjà existantes avec de nouvelles équipes sur les territoires qui en sont dépourvus. Impulser la création de nouvelles missions de médiation auprès de publics en difficulté.</p> <p>Sécuriser les parcours scolaires en aménageant des points dangereux (élargissement des trottoirs, peinture au sol, liaison avec les transports, dos d'ânes, quartiers verts...) et en améliorant la signalisation routière. L'accompagnement des enfants à l'école pourra également se faire par les Pédibus</p>
------------------------	---	--	--	--